

AMICALE DU PERSONNEL du GROUPE HOSPITALIER SUD ILE-DE-FRANCE

Siège Social : Groupe Hospitalier Sud IDF – 270 avenue Marc Jacquet - 77000 MELUN

BULLETIN D'ADHESION pour l'année 2024

Montant de la cotisation : 15€

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Ville / Code Postal :

Tél. / Portable :

Adresse mail que vous consultez : **Indispensable**, nous communiquons beaucoup par ce biais (merci de noter le plus lisiblement possible)

.....

Votre service (pour l'envoi de la carte d'adhérent) :

Des photos peuvent être prises pendant cet événement et diffusées sur différents supports de communication (notamment page Facebook de l'Amicale et .com). Si vous vous y opposez, merci de cocher cette case ☐

La personne susnommée adhère à l'Amicale du personnel du Groupe Hospitalier Sud Ile-de-France pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024.

Cette adhésion implique le respect des statuts de l'association (disponible sur simple demande) et du règlement intérieur joint. Ces 2 documents sont également disponibles sur le site de l'Amicale <https://ghsif-amicale.fr/>

La salle de sport est accessible aux adhérents à jour de leur adhésion, moyennant une cotisation annuelle (année civile) supplémentaire.

Des photos ou des vidéos peuvent être prises lors d'événements organisés ou relayés par l'Amicale. Ces photos pourront être diffusées au niveau des différents supports de communication de l'Amicale et ou du GHSIF (point com, site internet...).

Remarque : toute pratique d'une activité (sportive ou non) se fait sous votre entière responsabilité ; l'Amicale dégage toute responsabilité des dommages causés sur vous-même, à autrui ou au matériel lors de la pratique de cette activité.

Bulletin à envoyer à : Amicale du personnel du GHSIF

Accompagné d'un chèque de 15€ à l'ordre de l'Amicale du Personnel du GHSIF.

Pour nous contacter : amicale@ghsif.fr

Melun, le

Signature :